



Independent observer
of the Global Fund

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE SA 44E RÉUNION

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a tenu sa 44e réunion de manière virtuelle les 11 et 12 novembre 2020. Il s'agit de la deuxième réunion qui a eu lieu de manière virtuelle en raison de la pandémie de COVID-19. Elle s'est également tenue dans l'après-midi (heure de l'Europe centrale), et a duré environ dix heures au total. Il y a également eu deux séances préalables les 9 et 10 novembre : une présentation et discussion interactive sur l'évaluation des performances en matière de gouvernance en 2020 et une discussion entre les membres et membres suppléants du Conseil d'administration sur les questions d'éthique, la culture et le code de conduite des responsables de la gouvernance.

Dans cet article, nous fournissons une synthèse des principales décisions adoptées à la réunion virtuelle, ainsi que des décisions adoptées par vote électronique avant la réunion.

Le Conseil a présenté six points de décision, qui ont tous été approuvés, y compris l'ordre du jour de la réunion et la nomination d'un rapporteur. Trois points de décision ont été approuvés au cours de la réunion virtuelle, tandis que les autres ont été approuvés avant la réunion par vote électronique.

Outre l'approbation de l'ordre du jour révisé de la réunion (GF/B44/01) et la nomination de Robin Montgomery, membre du conseil d'administration du groupe des ONG des pays développés, comme rapporteur (GF/B44/DP01), les principales décisions approuvées par le conseil ont été les suivantes

Narratif du Plan de travail et du budget 2021 et dépenses de fonctionnement 2021

Le premier jour, le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail de l'organisation pour 2021 ainsi que le descriptif du budget exposé dans un document présenté par le Comité des finances et de la vérification (GF/B44/02A). Il a également approuvé le budget des dépenses de fonctionnement pour 2021 de 315 millions de dollars, qui était supérieur au plafond approuvé par le conseil d'administration. Il comprenait 14,9 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement du Bureau de l'inspecteur général, comme spécifié dans le "Budget OPEX 2021" (GF/B44/02B). Ce budget est de 3,3 % supérieur à celui de 2020 (305 millions de dollars) en raison de la nécessité de rattraper les différentes dépenses dues à la COVID-19 et des coûts supplémentaires importants liés à la réponse à la COVID-19. Le budget couvrira les coûts liés à la réponse à la COVID-19, les investissements dans les capacités stratégiques, le renforcement des performances financières, la transformation numérique, le maintien des investissements dans la maturité organisationnelle et le renforcement de la gestion des risques et des assurances .

Certaines Circonscriptions du Conseil ont décrit l'augmentation du budget, au-delà du plafond approuvé par le Conseil, comme étant appropriée en raison de l'augmentation des demandes, qui comprenait la nécessité d'intensifier la réponse à la COVID-19 et d'augmenter les activités d'octroi de subventions. Cependant, certains ont souligné qu'on ignore encore comment les restrictions de voyage et le travail à distance, en tant que mesures visant à contenir la propagation de COVID-19, affecteront le budget 2021. D'autres ont exprimé la nécessité pour le Comité Audit et Finances de mesurer régulièrement l'utilisation du budget pour s'assurer de son alignement avec l'évolution de la dynamique due à la COVID-19. Une des Circonscriptions a exprimé le besoin pour le Secrétariat de trouver des gains d'efficacité dans ses pratiques commerciales. En outre, il est nécessaire d'inculquer une culture qui met l'accent sur l'optimisation des ressources au sein du Fonds mondial.

[Voir le point de décision GF/B44/DP03]

Décisions électroniques confirmées avant la 44e réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration avait déjà approuvé plusieurs décisions par vote électronique préalablement à la réunion. Il s'agit des décisions suivantes :

Prorogation du dispositif de riposte à la COVID-19 (C19RM) et des assouplissements des subventions aux fins de la lutte contre la COVID-19

Le 30 septembre 2020, le Conseil d'administration a prolongé la période d'approbation pour les demandes de financement au titre du dispositif C19RM par le Secrétariat et convenu de lever l'obligation d'échantillonnage et de test avant expédition de certains produits de santé du 30 septembre 2020 au 15 avril 2021. Le 9 avril 2020, au vu de l'impact négatif de la pandémie sur les systèmes de santé des pays et la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, le Conseil d'administration a approuvé la création du dispositif C19RM pour fournir aux pays des ressources supplémentaires dans le cadre de leur riposte à la COVID-19. La prorogation de la dispense de l'obligation de procéder à l'échantillonnage et à l'essai de certains produits de santé avant leur expédition a pour but d'atténuer le risque de perturbation de l'approvisionnement de ces produits.

Élargissement de la plateforme d'achat du Fonds mondial aux produits de lutte contre la COVID-19

Le Conseil d'administration a décidé de prolonger la période pendant laquelle les pays peuvent acheter des produits anti-COVID-19 sur wambo.org, la plateforme d'achat du Fonds mondial, du 31 décembre 2020 au 31 mai 2021. En juillet 2020, il avait autorisé les pays admissibles aux financements du Fonds mondial et les pays en cours de transition à utiliser la plateforme pour se procurer des produits de santé liés à la lutte contre la COVID-19 avec des fonds autres que ceux du Fonds

mondial.

[Voir le point de décision GF/B44/DP03]

Financement exceptionnel pour le Venezuela

Le Conseil d'administration a approuvé un financement supplémentaire de 6 millions de dollars pour faire face à la crise sanitaire au Venezuela. Les fonds serviront à acheter des produits de santé liés au VIH et à la tuberculose pour aider le pays à faire face à la crise sanitaire en 2021. C'est la troisième fois que le Fonds mondial a fait une telle exception en faveur de ce pays. Par le passé, le Venezuela n'était pas admissible aux financements du Fonds mondial en raison de son niveau élevé de revenu et de sa faible charge de morbidité. Cependant, la crise économique, aggravée par la crise de gouvernance que traverse le pays, a rendu les personnes vivant avec le VIH vulnérables aux ruptures de stock d'antirétroviraux et d'autres médicaments essentiels, et a provoqué la défaillance du système de santé. Le Conseil d'administration avait déjà approuvé des subventions d'une valeur de 5 millions et 6 millions de dollars pour 2019 (GF/B39/ED04) et 2020 (GF/B41/EDP14), respectivement.

Le document officiel contenant les points de décision de la 44ème réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial est disponible sur le [site du Fonds mondial](#).

[Read More](#)
